



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

## EVALUATION A MI PARCOURS DU PSTA 2011-2015 ET DE L'IMPACT DES INTERVENTIONS D'AFRISTAT DANS SES ETATS MEMBRES

### TERMES DE REFERENCE

#### 1. Contexte et justification

L'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) a été créé par un traité signé le 21 septembre 1993 par 14 pays membres de la Zone franc. Il compte aujourd'hui 22 Etats membres : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sao Tomé et Principe, Sénégal, Tchad et Togo. Le siège d'AFRISTAT est à Bamako (Mali). Le démarrage effectif de ses activités est intervenu le 2 janvier 1996.

AFRISTAT a pour rôle de conseiller les systèmes statistiques nationaux de ses Etats membres et de soutenir leur action. Il dispose de pouvoirs réglementaires dans le domaine de l'harmonisation des concepts, des normes et des méthodes statistiques. Il est habilité à réaliser des compilations de données statistiques ainsi que des analyses économiques et sociales sur les Etats membres.

Dans le but de permettre aux Etats membres de disposer de données fiables et à jour pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi/évaluation des stratégies et des politiques de développement, AFRISTAT travaille à l'harmonisation des concepts, des normes et des méthodes statistiques, pour une meilleure comparabilité de l'information dans la perspective de l'intégration économique régionale.

Après une phase d'implantation et d'installation de 1996 à 2000, AFRISTAT, pour assurer ses missions, s'est doté d'un premier cadre de travail, le *Programme statistique minimum commun (PROSMIC)*, qui avait été conçu comme un document de référence pour le développement à moyen terme des systèmes statistiques nationaux (SSN) pour la période 2001-2005. Il visait la mise à niveau des SSN des Etats membres.

Mettant en œuvre les recommandations issues du bilan évaluation d'AFRISTAT portant sur l'élaboration d'un nouveau programme à moyen terme comme cadre d'intervention d'AFRISTAT réalisé en 2003 et de l'évaluation du premier programme de développement de la statistique d'AFRISTAT - le Programme statistique minimum commun (PROSMIC 2001-2005) -, réalisée en 2004 la Direction générale de l'Observatoire s'est dotée successivement de deux Programmes stratégiques de travail : PSTA 2006-2010 et PSTA 2011-2015.

Conformément au dispositif du suivi évaluation du PSTA 2006-2010, la Direction générale d'AFRISTAT a réalisé son évaluation à mi-parcours en 2008 et devrait entreprendre son évaluation finale. Selon l'approche méthodologique retenue, l'évaluation finale devra se faire en deux phases : (i) d'abord en interne par les experts d'AFRISTAT et au niveau des SSN comprenant les INS, les

écoles de statistique, les banques centrales, les institutions d'intégration économiques sous-régionales (UEMOA, CEDEAO, CEMAC CEEAC) ; (ii) ensuite il sera procédé à une évaluation plus approfondie de l'impact des interventions d'AFRISTAT qui permettra de mesurer les performances réalisées à travers les appuis qu'AFRISTAT a apportés aux principaux bénéficiaires de ses actions.

La première phase réalisée a connu une large participation du personnel d'AFRISTAT. En revanche, la participation a été faible du côté des SSN étant donné que peu d'interlocuteurs des Etats membres ont renvoyé les questionnaires dûment renseignés. La deuxième phase qui constitue une des préoccupations de la présente consultation devra combler cette insuffisance.

Par ailleurs, la Direction générale d'AFRISTAT doit également procéder à l'évaluation à mi-parcours du PSTA 2011-2015 conformément à la stratégie retenue pour sa mise en œuvre qui prévoit qu'au cours de la troisième année de son exécution qu'un rapport sur l'état d'exécution à mi-parcours soit élaboré en vue de son éventuel ajustement. Ce rapport sera soumis au Conseil scientifique et au Comité de direction pour adoption.

Il convient de signaler que, la période décennale du deuxième Fonds de capitalisation d'AFRISTAT (2006-2015) tendant à son terme, une étude a été réalisée sur la restructuration institutionnelle et organisationnelle d'AFRISTAT et la reconstitution de son Fonds de financement pour la période 2016-2025. Cette étude a débouché sur « les réflexions stratégiques sur la restructuration institutionnelle et organisationnelle d'AFRISTAT et la reconstitution de son Fonds de financement pour la période 2016-2025 » assorti d'un plan d'action pour sa mise en œuvre.

Pour assurer une bonne transition entre les deux périodes décennales des Fonds de capitalisation (2006-2015 et 2016-2025) et une jonction entre les deux programmes quinquennaux (2011-2015 et 2016-2020), un plan d'action triennal 2014-2016 a été élaboré.

## **2. Objet de la consultation**

L'objet de la consultation est double : (i) évaluer l'impact des interventions d'AFRISTAT dans ses Etats membres et (ii) évaluer l'état de mise en œuvre du PSTA 2011-2015 sur la période allant de 2011 à mi-2013.

### **De façon spécifique :**

**Concernant l'évaluation de l'impact des interventions d'AFRISTAT dans ses Etats membres**, il s'agira de faire ressortir les performances réalisées c'est-à-dire les changements (positifs et négatifs) induits par les appuis d'AFRISTAT dans les Etats membres depuis la mise en œuvre du PSTA 2006-2010 à nos jours, au niveau des différentes composantes des systèmes statistiques nationaux (INS, services statistiques sectoriels, institutions d'intégration sous régionales, banques centrales, écoles de formation statistique) et ce, dans les différents domaines d'intervention d'AFRISTAT, à savoir :

- ✓ coordination statistique ;
- ✓ nomenclatures ;
- ✓ comptabilité nationale ;
- ✓ suivi de la conjoncture et de la prévision ;

- ✓ statistiques des prix ;
- ✓ statistiques d'entreprises ;
- ✓ statistiques sociodémographiques ;
- ✓ statistiques agricoles ;
- ✓ statistiques du secteur informel ;
- ✓ analyse de la pauvreté et conditions de vie des ménages ;
- ✓ traitements des données (travaux informatiques) ;
- ✓ diffusion statistique et communication ;
- ✓ formation continue et recherche appliquée ;
- ✓ administration générale et suivi des projets/programmes.

Il s'agira également d'une part, d'apprécier le degré d'appropriation des PSTA par les partenaires et, d'autre part, d'identifier les insuffisances et les forces dans les actions d'AFRISTAT auprès des bénéficiaires de ses appuis et de recommander des mesures de correction qui permettront à AFRISTAT d'améliorer ses prestations, notamment au cours de la décennie 2016-2025 placée sous une nouvelle vision qui accorde une importance capitale au développement du volet « Observatoire ».

### ***Concernant l'évaluation à mi-parcours du PSTA 2011-2015***

L'étude devra : (i) faire le point de l'état d'avancement dans la mise en œuvre du PSTA 2011-2015 ; (ii) tirer les leçons de cette mise en œuvre ; et (iii) proposer des ajustements, sur la base de ces leçons, si nécessaire, pour que le PSTA atteigne ses objectifs et résultats.

L'évaluation doit porter sur la pertinence des objectifs et des résultats assignés au programme, l'analyse de la stratégie ou de l'approche suivie pour la mise en œuvre du programme, l'analyse des moyens mobilisés (humain, financier et matériel) et du degré d'appropriation du programme par les partenaires, notamment les Etats membres.

### **3. Tâches de l'évaluation**

Les principales tâches de l'évaluation sont :

- examen du cadre institutionnel et des conditions de mise en œuvre des PSTA. Il s'agit de vérifier leur pertinence (ressources humaines, financières, partenariat ...) ;
- examen des conditions de réussite et des risques pour mieux identifier les raisons de l'insuffisance des interventions d'AFRISTAT dans les Etats membres : il s'agit de s'assurer que les conditions de réussite définies au départ ont été réunies et les difficultés rencontrées bien appréciées;
- évaluation du niveau d'appropriation du programme par les institutions (pays, banques centrales, institutions d'intégration sous régionales) bénéficiaires : est-ce que ces bénéficiaires ont communiqué à temps leurs programmes ou stratégies de développement statistiques et exprimé régulièrement leurs demandes d'appui ?
- évaluation du degré d'atteinte des objectifs et des résultats du programme et proposition de recommandations pour l'amélioration du degré, si nécessaire;
- bilan qualitatif et quantitatif des activités du programme, des problèmes et perspectives ;

- identification des ajustements nécessaires, s'il y en a, au niveau des objectifs, des résultats, des stratégies et modalités d'exécution ;
- proposition de recommandations pour une amélioration de la mise en œuvre du PSTA 2011-2015.

AFRISTAT mettra à la disposition du Consultant avant le démarrage de la mission tous les documents devant lui faciliter le travail, à savoir : les PSTA 2006-2010 ; 2011-2015, les plans d'action et les rapports d'activité existants, le rapport d'évaluation à mi-parcours et final du PSTA 2006-2010 et tout autre document utile pour la réalisation de la présente étude.

Avant le démarrage de ses activités, le consultant aura un entretien approfondi avec le Directeur Général d'AFRISTAT afin de préciser et de mieux cerner ses attentes. Cet entretien se basera sur la note de compréhension des termes de référence et la note sur l'approche stratégique incluses dans le dossier du consultant.

La langue de travail est le français. Un résumé du rapport en anglais, espagnol et portugais serait apprécié.

#### **4. Produits attendus**

Le consultant remettra à la Direction générale :

- (i) un rapport d'évaluation de l'impact des interventions d'AFRISTAT dans ses Etats membres indiquant la méthodologie et les outils utilisés, les performances enregistrées, les insuffisances ou difficultés et les recommandations pour améliorer les prestations d'AFRISTAT ;
- (ii) un rapport d'évaluation à mi-parcours du PSTA 2011-2015 comprenant :
  - la méthodologie et les outils utilisés ;
  - les résultats des investigations ainsi que des recommandations pour améliorer le taux d'exécution du programme avant son terme ;
  - des grandes orientations pouvant constituer une base de réflexion pour le programme stratégique de travail d'AFRISTAT au titre du quinquennat 2016-2020.

#### **5. Calendrier, durée et lieux de l'étude**

Etalée sur un mois et demi, la mission du consultant d'une durée de trente jours calendaires se déroulera en cinq phases :

- au cours de la première phase de cinq jours, le consultant aura une séance de briefing avec la Direction générale d'AFRISTAT à Bamako pour exposer sa méthodologie, collecter l'information au sein d'AFRISTAT et auprès de l'INSTAT du Mali ;
- au cours d'une deuxième phase de 10 jours, il poursuivra, la collecte de l'information auprès de quatre autres pays (Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique et Sénégal), des écoles de formation statistique, des banques centrales et des institutions d'intégration sous-régionale ;
- une troisième phase de 10 jours sera consacrée à la rédaction du rapport provisoire à domicile et à son dépôt auprès de la Direction générale d'AFRISTAT ;

- une quatrième phase de 5 jours (elle interviendra deux semaines après le dépôt du rapport provisoire) sera consacrée à la finalisation des rapports de l'étude prenant en compte les observations formulées par AFRISTAT et à son dépôt auprès de la Direction générale ;
- la cinquième est celle de la validation des rapports par le Directeur Général d'AFRISTAT concrétisée par un certificat de service fait. Elle interviendra une semaine après le dépôt des rapports finalisés.

## 6. Profil du consultant

L'étude sera réalisée par un duo de consultants qui doivent tous les deux :

- être titulaires d'un diplôme d'études supérieures (au moins Bac+5) en économie, statistique, démographie ou planification et développement ;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans acquise dans un Institut national de statistique ou dans des organisations traitant des questions de statistique et apportant des appuis aux systèmes statistiques nationaux ;
- avoir une bonne connaissance de l'architecture des SSN des Etats membres d'AFRISTAT ;
- fournir des preuves d'une expérience avérée en matière d'évaluation des projets/programmes et de réalisation de missions similaires (des attestations de service bien faits feront foi).

Les consultants sont solidairement responsables de l'étude et doivent en conséquence travailler ensemble. Ils peuvent dépendre d'un cabinet ou être des consultants indépendants qui décident de se mettre ensemble pour réaliser la présente étude. Ils fourniront dans le cas d'espèce un dossier unique.

Les consultants intégreront dans le dossier de candidature une note de compréhension des termes de référence et une note de stratégie d'exécution indiquant notamment les méthodologies d'évaluation qui seront mises en œuvre.

## 7. Offre financière

Le Consultant fournira, sur la base du scénario proposé au point 5, une offre financière dont le montant global devra être décomposé en taux d'honoraire journalier, nombre de jours facturés en honoraires, nombre de jours de per diem, nombre de billets d'avion et autres frais divers.

## 8. Modalités de paiement des honoraires

- 30% à la signature du contrat ;
- 30% après le dépôt du rapport provisoire ;
- 40% après le dépôt et la validation du rapport final.

Les dossiers de candidature doivent être adressés au plus tard le **19 novembre 2013**, délai de rigueur, à :

Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT  
 B.P. E 1600 Bamako  
 MALI  
 Tél : 00 223 20 21 55 00 / 20 21 60 71  
 Fax : 00 223 20 21 11 40  
 Email : [afristat@afristat.org](mailto:afristat@afristat.org)

**Pièces à fournir :**

- un acte de candidature ;
- une proposition financière ;
- les curriculum vitae précisant les expériences en lien avec la présente consultation ;
- les copies des diplômes d'études supérieures ;
- les coordonnées détaillées des candidats : adresse postale, téléphone, fax, e-mail, etc.
- pour chaque candidat, les références de trois (3) personnes qui le connaissent et qui pourraient éventuellement être consultées pour avis.